

FICHE 3-3 : LES FORMES DE HAIES ET LEURS EFFETS

Constat

Les paysages de Villebois-Lavalette n'étant traditionnellement pas de bocage, les haies y sont donc peu présentes. Néanmoins, celles-ci constituent un motif ayant de multiples intérêts environnementaux et paysagers :

- intégration paysagère du bâti,
- délimitation d'espaces,
- protection contre les vents,
- gestion du ruissellement de l'eau et des pollutions diffuses,
- richesse faunistique et floristique, corridor écologique,
- source d'énergie renouvelable.

Ainsi, il est intéressant de planter de nouvelles haies mais aussi d'assurer la pérennité des existantes en utilisant un maximum d'essences locales.

Quelles formes de haies ?

Différentes formes de haies existent en fonction de la répartition entre arbres et arbustes, de l'implantation des plants les uns par rapport aux autres ou encore de la nature et de la fréquence de l'entretien.

Le choix de haie sera adapté à la surface et à l'usage du terrain à planter, qu'il soit public ou privé, et sa composition végétale choisie en fonction de l'effet final souhaité.

Quelques exemples :

La haie taillée (photo 1) : d'aspect plutôt urbain – un alignement régulier d'arbustes plantés sur une ou deux lignes, taillé sur trois faces. Souvent *monospécifique** mais parfois aussi en mélange, il est préférable de la réaliser avec une ou des essences locales acceptant une taille stricte une ou plusieurs fois par an. Du fait de sa densité et du choix de végétaux plutôt persistants et/ou *marcescents**, la haie taillée fournit une délimitation nette, sécurisante car difficilement franchissable, et plus ou moins occultante en fonction de sa hauteur.



La haie libre (photo 2) : généralement composée d'un mélange d'essences arbustives locales et horticoles de hauteurs différentes, apportant au fil des saisons une variété de fleurs, de feuillages, d'écorces et de fruits. Les arbustes peuvent être plantés en alignement régulier ou sous forme de massif de profondeur variable, de préférence sans répétition d'un module ou séquence afin d'obtenir un effet plus naturel. La délimitation de l'espace est plus floue.



La haie multistrate (photo 3) : cette haie « complète » où toutes les strates sont représentées (arborée, arbustive et herbacée) offre un maillage végétal solide, qui reste relativement opaque visuellement en toutes saisons. Les variations viendront de l'épaisseur du linéaire et du mode d'entretien choisi. Accueillant un maximum d'espèces animales, elle répond à l'essentiel des exigences de la faune. Elle permet par ailleurs de créer des ambiances intimistes au niveau des axes de communication qui en sont bordés.



Les différents feuillages

Les différents types de feuillages permettent des vues plus ou moins opaques selon les saisons :

- feuillage persistant : les feuilles restent présentes même en saison hivernale et l'aspect général de l'arbre ou de l'arbuste change peu au cours de l'année, surtout si la haie est taillée,
- feuillage caduc : les feuilles tombent en hiver donnant à l'arbre ou l'arbuste un aspect changeant au fil des mois,
- feuillage *marcescent** : les feuilles desséchées restent sur le végétal pendant l'hiver, conservant un degré d'opacité à la haie.

Quid des essences végétales ?

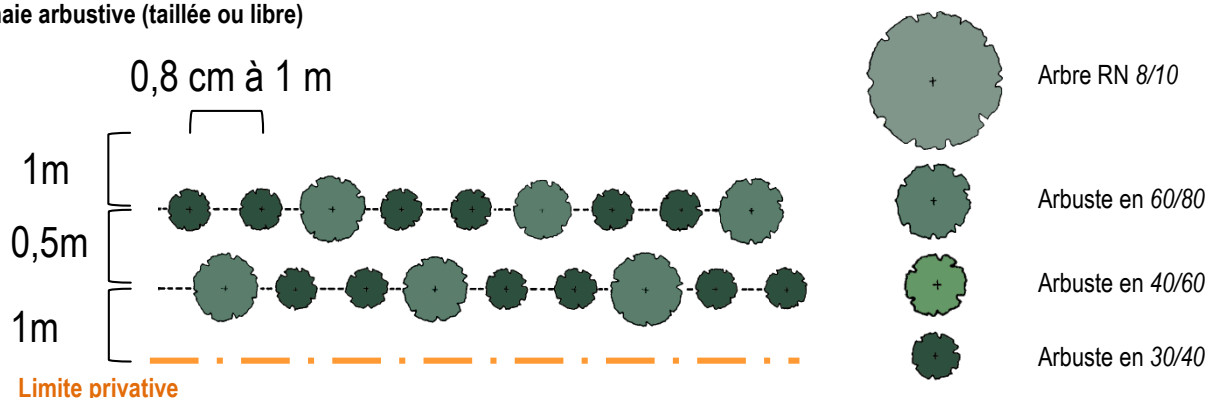
- utiliser au maximum les essences locales (cf. 3-4 les palettes végétales),
- mélanger de façon aléatoire les essences pour maximiser l'intérêt paysager et environnemental de la haie,
- adapter la forme de la haie et la répartition arbustes / arbres en fonction de l'espace disponible.

Quelle largeur faut-il prévoir lors des plantations ?

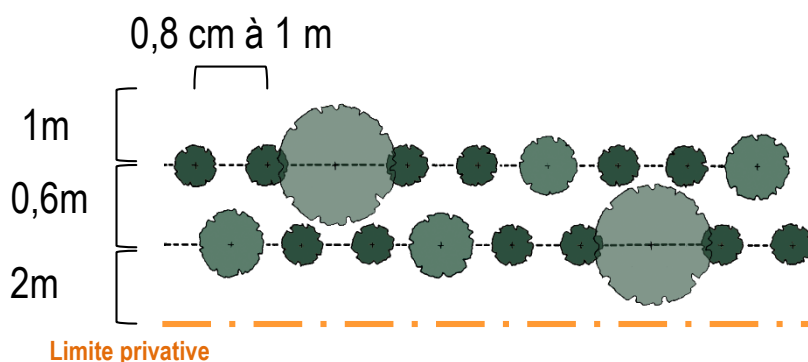
- au moins 50cm entre chaque ligne de plantation afin d'obtenir une bonne épaisseur végétale et de permettre le développement des plants,
 - une largeur suffisante à l'extérieur de chaque ligne de plantation pour faciliter l'entretien,
 - le respect du code civil :
- les haies de hauteur inférieure à 2 m peuvent être implantées à 0,50 m minimum de la **limite privative**, leur hauteur doit être contenue si nécessaire par des interventions de taille,
 - les haies et végétaux de hauteur supérieure à 2 m ne peuvent être implantés à moins de 2 m de la **limite privative**.

Schémas de principe de plantations de différentes formes de haies

La haie arbustive (taillée ou libre)



La haie multistratée



Les intérêts du paillage

Il est important d'installer du paillage autour de nouvelles plantations de haies, dans l'idéal sur une épaisseur de 10cm minimum. En effet, cela permet de limiter la pousse des adventices, représente un abri pour une faune diversifiée, constitue un engrais naturel pour les végétaux, les isolent des températures trop extrêmes et limite l'arrosage par cet effet isolant. Parmi ces paillages, on retrouve certaines plantes *tapissantes** mais aussi des matériaux tels que le *BRF**, les copeaux bois, les cosses de sarrasin...

Comment entretenir les haies ?

- taille de formation les premières années,
 - tous les 4/5 ans :
- arbre de haut-jet : couper les branches latérales jusqu'à 2m au-dessus du sol,
 - arbuste : taille sur les côtés et moins souvent sur la face supérieure.

Le choix des outils **manuels** ou **mécaniques** pour l'entretien doit être adapté à l'épaisseur des branches :

A : ciseau à haie ou taille-haie B : croissant C : tronçonneuse Pour toute épaisseur :
 D : faucheuse épareuse E : lamier à couteaux F : lamier à scies circulaires le sécateur hydraulique

Avec les outils mécaniques, attention à ne pas trop s'appuyer sur la haie afin d'éviter d'abîmer les branches à conserver.

Épaisseur des branches

